

Le Plan d'organisation clinique des départements et services médicaux adopté par le conseil d'administration

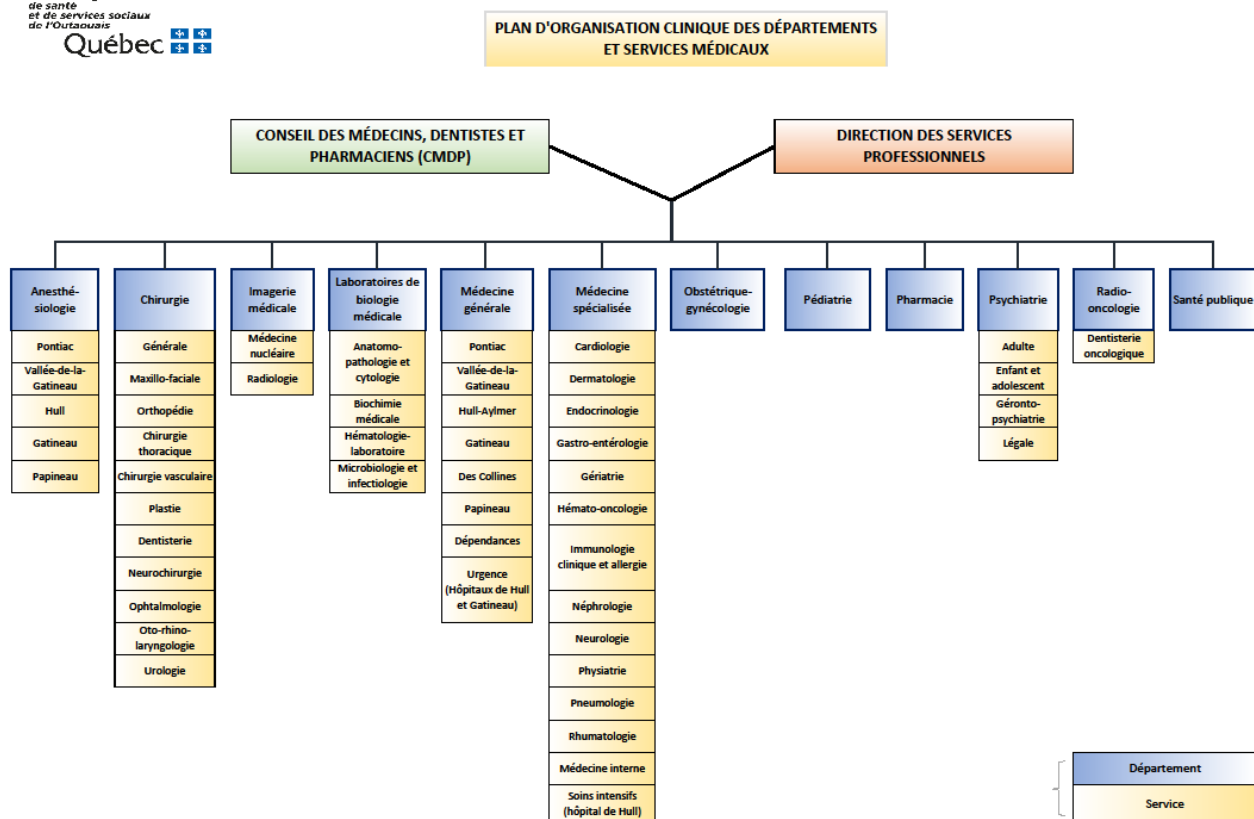
Le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a adopté en séance régulière le 17 décembre 2015 le « Plan d'organisation clinique des départements et services médicaux » qui permet de revoir à l'échelle de l'Outaouais le plan d'organisation des départements et services médicaux qui remplacera les départements qui existaient dans les anciens établissements composant maintenant le CISSS de l'Outaouais (voir organigramme ci-bas).

La Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) prévoit que les établissements de santé doivent élaborer un plan d'organisation des départements et services médicaux qui

dispensent des services de santé à la population qu'ils desservent.

Il s'agissait donc d'une étape importante, qui a été précédée par une consultation élargie des personnes et des instances concernées tels que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le Département régional de médecine générale (DRMG), le Comité de coordination clinique (CCC), la Table locale de médecine générale (TLMG).

Les Règlements par département qui découleront de ce Plan, serviront de base pour l'élaboration des règles d'organisation et de fonctionnement de tous les services médicaux.



Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration, incluant la procédure et les règles entourant la période publique de questions du CISSS de l'Outaouais, visitez notre site web à l'adresse suivante :

<http://santeoutaouais.qc.ca/connaître-le-reseau/conseil-dadministration/>

Bilan de la Direction de la protection de la jeunesse

Mme Michelyne Gagné, directrice de la protection de la jeunesse a présenté le bilan des directeurs provinciaux 2015 de la protection de la jeunesse, ainsi que le bilan 2014-2015 pour l'Outaouais. Voici les principales statistiques pour l'Outaouais :

- Hausse de 8,3 % des signalements traités (5 408 cas en 2014-2015 contre 4 993 cas en 2013-2014);
- Hausse de 35 évaluations en 2014-2015 (1 797 contre 1 762);
- Un total de 1 581 enfants étaient pris en charge au 31 mars 2015, contre 1 552 l'année précédente;
- 64,4 % des enfants étaient suivis dans le milieu familial ou confiés à un tiers, comparativement à une moyenne provinciale de 58 %;

- Les deux principales problématiques étaient la négligence (42,6 %) et l'abus physique (27,9 %);
- 651 adolescents ont reçu des services en 2014-2015 contre 748 en 2013-2014. On note également une baisse dans les statistiques provinciales.
- Les signalements traités (retenus ou non) provenaient, dans l'ordre :
 - des employés des différents organismes (CJ, CSSS, milieux de garde, etc.) – 32,6 %
 - du milieu policier – 20,9 %
 - du milieu scolaire – 20,8 %
 - du milieu familial – 17,9 %
 - de la communauté – 7,8 %

Protocole sur le recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif

M. Martin Vachon, directeur programme jeunesse a déposé pour adoption le document cité en titre, dont le but est de baliser le recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif auprès de la clientèle du programme jeunesse. Le protocole contient les informations suivantes :

- L'énoncé du cadre légal;
- Les balises et les processus cliniques et administratifs;
- Les outils cliniques requis et reconnus, notamment la grille d'orientation vers un programme d'encadrement intensif.

La Direction des programmes jeunesse a élaboré un programme de réadaptation en encadrement intensif qui décrit nos façons de faire fondées sur le règlement ainsi que le protocole sur le recours à l'encadrement intensif.

Ce programme de réadaptation en unité d'encadrement intensif s'inscrit en complémentarité avec les autres programmes. Il supplée de façon temporaire à l'insuffisance de mécanismes internes de contrôle par le recours à une programmation d'activités cliniques, ainsi que par des interventions personnalisées

et soutenues, dont l'intensité est justifiée par les besoins de protection du jeune et de ceux qui l'entourent.

Ce programme se réalise dans un environnement physique encadrant de façon importante les comportements et les déplacements, et ce, afin d'assurer la sécurité du jeune.

La Direction des programmes jeunesse dispose d'une unité d'encadrement intensif, desservant tant les garçons que les filles.

Des excuses aux psychologues

Le PDG Jean Hébert a tenu à présenter ses excuses aux psychologues du territoire pour avoir utilisé comme exemple la pratique de psychologues pour illustrer le concept de la productivité et tient à souligner qu'il ne portait aucun jugement sur leur productivité ou la qualité de leur pratique professionnelle.

Modification à l'organigramme

L'organigramme du CISSS de l'Outaouais a été modifié afin d'inclure la responsable des services de sage-femme sous la responsabilité du président-directeur général. Le conseil d'administration a également nommé Mme Parvin Makhzani à ce titre.

Politique sur la conduite responsable en recherche

La Direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche a déposé au conseil d'administration un projet de politique sur la conduite responsable en recherche, qui a été adopté. Globalement, cette politique vise « la mise en pratique cohérente et constante des valeurs et des principes essentiels pour favoriser et atteindre l'excellence dans la quête du savoir » en suivant les objectifs spécifiques suivants:

- Promouvoir et assurer un milieu qui favorise l'adoption d'une conduite responsable en recherche;
- Assurer le respect des valeurs éthiques et l'intégrité en recherche;
- Assurer une gestion responsable des fonds et bourses de recherche tout en favorisant l'atteinte de l'excellence en recherche;
- Assurer la gestion des allégations de manquement à la conduite responsable en recherche.

Octroi de statuts et privilèges au CISSS de l'Outaouais

Le conseil d'administration a accepté 31 recommandations émanant du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de l'Outaouais visant à ajouter, octroyer, renouveler, modifier ou retirer des privilèges pour autant de membres.

Les nom de tous les membres du CMDP concernés sont indiqués dans les tableaux affichés dans cette page.

	Nom, prénom	Département/instance
Ajout/retrait de privilèges	Platero, Hugo	Médecine d'urgence
	Rushenas, Alexandre	Médecine d'urgence
	Barrette, Ian	Médecine d'urgence
	Lamontagne, Lysanne	Médecine générale
	Agier, Jean-Maurice	Psychiatrie
	Demers, Virginie	Imagerie médicale
	Diao, Boubacar	Médecine générale
	Fulop, Tamas Zoltan	Médecine spécialisée
	Quenneville, Stéphane	Médecine spécialisée
	Richards, Corey	chirurgie
	Smith, Geneviève	Médecine générale
	Theilliez, Boris	chirurgie
	Tinh-Phu, Audrey	Médecine générale
	Sergerie Pascale	Médecine générale

	Nom, prénom	Département/instance
Octroi/renouvellement de privilèges/levée de condition *	Ifoko, Ulrich	Médecine générale
	Johal, Rupinder	Médecine générale
	Lefebvre, Stéphanie	Pharmacie
	Spicer, Jonathan	chirurgie
	Tcheumi, Guy Bertin	Médecine générale
	Young, Barbara	Médecine spécialisée
	Lauriault-Dubois, Cynthia	Médecine générale
	Aubé, Gilles	Médecine générale
	Joly, Sylvain	Psychiatrie
	*Leduc, Karine	Médecine spécialisée
Changement de statut/ démission/suspension **	Bazile, Yolette	Médecine générale
	Chambers, Karen	Médecine générale
	Hanna, Jean	Médecine générale
	Shaamaa, Riam	Médecine générale
	Simard, Éric	Médecine générale
	Lemieux, Jacques	Imagerie médicale
	**Solomon, Peter	Anesthésiologie/

Période de questions du public

En début de chaque séance publique, la population peut participer à la période de questions. Pour s'assurer d'avoir le temps d'intervenir, il est préférable de s'inscrire sur la liste prioritaire (voir la procédure et les règles entourant la période publique de questions du CISSS de l'Outaouais au lien suivant: <http://santeoutaouais.qc.ca/connaître-le-reseau/conseil-administration/>). Pour toute question déposée par écrit, le CA s'engage à retourner une réponse écrite dans un délai raisonnable. Lors de la séance du 17 décembre 2015, les personnes suivantes sont intervenues:

- Mme Edna Wong, employée du réseau depuis 25 ans cette année a demandé si le CISSS de l'Outaouais soulignera à nouveau les anniversaires importants de services, tel que 25 ans. Mme Johanne Robertson, directrice des ressources humaines des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ), a indiqué que l'activité de reconnaissance se fera au printemps prochain plutôt qu'en décembre.
- Benoît Audet répondant politique pour l'Outaouais de l'Alliance du personnel professionnel et technique en santé (APTS), a posé une question touchant une formation de leadership social qui serait offerte aux gestionnaires : que peut-on envisager

en termes d'impacts au niveau des liens et des relations avec les salariés œuvrant au sein du CISSS de l'Outaouais? Une réponse écrite sera élaborée prochainement.

- Mme Andrée Poirier, présidente de l'exécutif de l'APTS demande quels seront les moyens concrets pour prendre soin de la santé mentale des travailleurs et travailleuses du CISSS de l'Outaouais dans le contexte de diminution de postes. Le PDG a souligné que l'organisation a une préoccupation en ce sens pour l'ensemble des employés partagée avec la DRHCAJ.
- Mme Catherine Lafrance, travailleuse sociale à l'équipe HPJ demande comment l'accessibilité aux services de laboratoire sera améliorée pour les personnes souffrant de problèmes de maladie mentale. Le PDG prend en note l'intervention afin d'évaluer la possibilité de faciliter le parcours clinique et s'engage à apporter une réponse.

Prochaine séance publique du CA

Le jeudi 28 janvier 2016 à 18 h 30 au 80, avenue Gatineau, Gatineau (J8T 4J3). La période de questions du public aura lieu de 19 h à 19 h 30.